

BUDGET DU QUÉBEC 2024-2025

Budget décevant pour les entreprises, comprenant peu de mesures de stimulation économique.

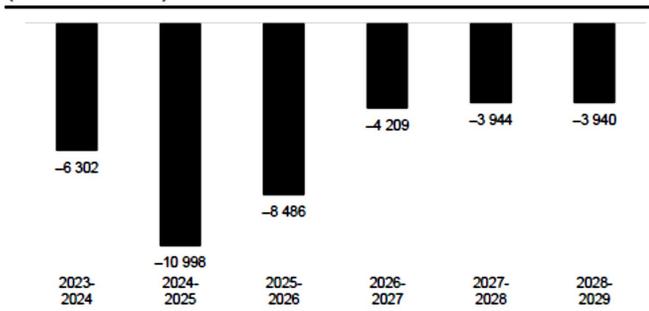
« Avec des prévisions de croissances faibles de 0,6% pour la prochaine année et 1,6% l'année suivante, le gouvernement aurait eu avantage à aider davantage les entreprises québécoises pour stimuler la croissance économique. Cela aurait pu se faire en améliorant l'accès aux incitatifs fiscaux et financiers, en stimulant la productivité au travail et en renforçant l'écosystème entrepreneurial.

Après tout, les entreprises du Québec occupent un rôle majeur pour générer une croissance durable et développer des projets publics et privés, qui nous permettront de financer notre progrès social. Malheureusement, c'est une occasion manquée aujourd'hui », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

Cadre financier et déficit budgétaire

- Ralentissement de la croissance des **revenus** à 1,7% en 2023-2024 et 2,4% en 2024-2025 (vs. 3,3% et 2% prévus à la MÀJ de l'automne).
- Croissance plus forte des **dépenses** à 2,5% pour 2023-2024, 4,4% en 2024-2025 et 2,9% en 2025-2026 (vs. 2%, 1,6% et 3% prévus à la MÀJ).
- Efforts de rationalisation de 1 G\$ d'ici 2028-2029 demandés des sociétés d'État et amorce d'un examen complet des dépenses fiscales et budgétaires au printemps 2024
- À venir : stratégie d'accélération des projets et de réduction des coûts pour les marchés publics.

Évolution du solde budgétaire
(en millions de dollars)



- **Forte hausse du déficit budgétaire au sens de la Loi** : révisé à 6,3 G\$ pour 2023-2024 (+3,3 G\$ par rapport à la MÀJ de l'automne) et à 11 G\$ pour 2024-2025 (+8 G\$ par rapport à la MÀJ).

- Retour à l'équilibre budgétaire en 2027-2028 annulé. Déficit de 3,9 G\$ prévu pour 2028-2029.
- Plan de **retour à l'équilibre** sera présenté lors du dépôt du Budget 2025-2026 et aura 2029-2030 comme cible.

Gestion de la dette

- Le ratio **dette brute/PIB**, meilleur indicateur de la marge de manœuvre du gouvernement, sera en hausse de 41,5% du PIB en 2024 à 44,7% en 2028. La MÀJ de l'automne visait 40,3% d'ici 2028.
- Le ratio de la **dette nette/PIB** passe à 39% pour 2023-2024 et à 40,3% pour 2024-2025. Cible de 39,5% d'ici 2029.
 - Selon la Loi sur le remboursement de la dette, le ratio dette nette/PIB doit s'établir à 35,5% au maximum d'ici 2032-2033.

FISCALITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucune mesure structurante répondant aux recommandations de la FCCQ et plusieurs mesures faiblement capitalisées. La FCCQ salue toutefois et participera à l'examen des dépenses fiscales.

Fardeau fiscal alourdi pour des entreprises technologiques

- Le gouvernement annonce des changements significatifs à certaines mesures fiscales qui ont favorisé l'essor de notre secteur technologique, le crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques (CDAE) et le crédit d'impôt pour la production de titres multimédias (CTMM).
- Le plafond salarial par employé pour l'admissibilité à ces mesures sera éliminé, mais leur taux remboursable de base sera réduit de manière substantielle.
- L'impact de ces changements sera une hausse du fardeau fiscal des entreprises technologiques de 874,5 M\$ sur 5 ans.
- *Ces ajustements feront en sorte que le taux effectif du CDAE et du CTMM croîtra en fonction du salaire des employés admissibles :

Taux effectif du CDAE et du CTMM selon le salaire admissible d'un employé, avant et après le budget 2024-2025 (à terme en 2028)
(en pourcentage)

Salaire admissible d'un employé	CDAE		CTMM ⁽¹⁾	
	2024 ⁽²⁾	2028 ⁽³⁾	2024 ⁽⁴⁾	2028 ⁽⁵⁾
50 000 \$	30,0	18,1	37,5	22,7
100 000 \$	25,0	24,1	37,5	30,1
150 000 \$	16,7	26,0	25,0	32,6

- Taxe spécifique sur les produits du tabac : deux hausses consécutives des taux prévues pour le 13 mars 2024 et le 6 janvier 2025, équivalent à 2 \$ chacune par cartouche de 200 cigarettes

Productivité, R&D, innovation

- 74,5 M\$ / 5 ans pour soutenir le développement de nouvelles technologies aérospatiales
- 31 M\$ / 5 ans pour appuyer la modernisation technologique des entreprises du secteur de l'aluminium et la R&D pour l'aluminium vert
- 189 M\$ / 5 ans pour accélérer la numérisation des services gouvernementaux
- 125 M\$ / 5 ans pour la création de laboratoires industriels accessibles aux entreprises des Zones d'innovation
- 15 M\$ / 3 ans pour la recherche et le transfert technologique dans les créneaux émergents (IA, quantique, TIC)

Entrepreneuriat et repreneuriat

- 9 M\$ / 3 ans pour l'appui à l'entrepreneuriat et au repreneuriat dans le cadre du PEQ : aucun détail
 - Revenu Québec : offensive de sensibilisation des PME en matière de crédits fiscaux débutée. 50 000 entreprises contactées d'ici 2027.
- 22,6 M\$ pour Accès Entreprise Québec
- 21 M\$ d'ici 2028-2029 pour renforcer les interventions de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

Logements et construction

- 200 M\$ / 3 ans pour la prolongation du Programme Allocation-logement
- 153,3 M\$ / 4 ans pour la rénovation du parc d'habitations à loyer modique
- Offensive formation en construction : 111 M\$ / 2 ans pour le développement de formations émergentes
 - ouverture d'une nouvelle cohorte en charpenterie-menuiserie (printemps 2024)
 - ajout d'un programme pour monteurs de lignes

Main-d'œuvre, compétences et immigration

- Élimination du Crédit d'impôt favorisant le maintien en emploi des travailleurs d'expérience.
- 370 M\$ / 5 ans additionnels pour l'attraction et la rétention d'étudiants universitaires francophones et la francisation des étudiants étrangers allophones

- 26 M\$ / 5 ans pour accroître la diplomation aux études supérieures dans les secteurs prioritaires (notamment de la transition énergétique)
- 320 M\$ / 5 ans pour Francisation Québec, le soutien aux services de francisation en entreprise, et les organismes de francisation
- 50 M\$ / 5 ans pour bonifier le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration
- 68,6 M\$ / 5 ans pour convertir 1000 places de garderies en places subventionnées

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La bonification (modeste) du PAAR, 50 M\$ pour la revitalisation des cœurs de villages, le soutien à la sylviculture et la recapitalisation du fonds Capital ressources naturelles et énergie sont de bonnes nouvelles. Toutefois, peu de détails sont divulgués.

Transport

- Transport aérien régional : Reconduction du PAAR, mais à 9 M\$/année pour les 3 prochaines années (27 M\$), et aide spécifique au Nunavik.
 - PAAR 2022-23 : 38 M\$
 - PAAR 2023-24 : 48 M\$
 - La FCCQ se questionne si ces nouvelles sommes seront suffisantes pour répondre à une augmentation de la demande?
- 250 M\$ additionnels en 2025-2026 pour l'entretien et l'amélioration du réseau routier local

Vitalité des communautés et tourisme

- Médias régionaux, aucune aide en particulier aux stations de télé/radio. 20 M\$ / 5 ans pour la Stratégie d'aide aux médias (aide aux médias imprimés collecte sélective)
- 50 M\$ / 5 ans pour le soutien aux commerces de proximité des centres-villes régionaux
- 57,5 M\$ pour le Programme d'appui au positionnement des alcools québécois (PAPAQ)
- 25 M\$ / 2 ans pour l'appui aux projets du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique
- 16,8 M\$ / 4 ans pour le Programme d'appui aux actions régionales (Capitale-Nationale)
- 25 M\$ / 5 ans en soutien à la Première Nation des Innus de Pessamit

Agriculture, foresterie et mines

- 50 M\$ pour le Programme Investissement Croissance durable de La Financière agricole

- 50 M\$ à La Financière agricole pour remplacer le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) à compter de 2025.
- 320 M\$ / 5 ans pour les forêts québécoises, dont :
 - 150 M\$ pour accroître les travaux sylvicoles en forêt publique et la production de plans forestiers
 - 147 M\$ pour soutenir les travaux sylvicoles en forêt privée et l'approvisionnement des usines de transformation
- 27,5 M\$ / 2 ans pour accroître la récolte des volumes de bois disponibles
- 500 M\$ pour la recapitalisation du fonds Capital ressources naturelles et énergie : soutien aux projets des filières batterie et MCS

DÉVELOPPEMENT DURABLE / ÉNERGIE VERTE

- Plan pour une économie verte 2030 (Plan de mise en œuvre 2024-2029) : 300 M\$ additionnels
- Réduction des rabais à l'achat de VÉ

Révision des modalités des rabais à l'achat des véhicules et des bornes (en dollars)

	Jusqu'au 31 décembre 2024	1 ^{er} janvier 2025	1 ^{er} janvier 2026	1 ^{er} janvier 2027
Véhicules entièrement électriques ou à pile à combustible neufs	7 000	4 000	2 000	—
Véhicules hybrides rechargeables neufs	5 000	2 000	1 000	—
Véhicules entièrement électriques d'occasion	3 500	2 000	1 000	—
Motocyclettes électriques	2 000	1 000	500	—
Motocyclettes électriques à vitesse limitée	500	—	—	—
Bornes de recharge à domicile ⁽¹⁾	600	600	600	600

- Crédits d'impôts pour la production de biocarburant et d'huile pyrolytique :
 - report rétroactif au 1^{er} janvier 2028 des règles de cumul des aides gouvernementales, en réaction au *Clean Fuel Production Credit* américain
- 102 M\$/5 ans pour l'adaptation aux changements climatiques, dont 29 M\$ à la SOPFEU et 11,6 M\$ pour l'entretien des barrages

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2024-2034

- Total de 153 G\$ pour le Plan 2024-2034 : hausse de 3 G\$ par rapport à 2023-2033, dont 2 G\$ pour le réseau routier et le transport collectif.

Réseau routier : nouveautés

- Autoroute 40 (Félix-Leclerc) entre le boulevard Masson et la rivière St-Charles – Québec – Reconstruction (82,5 M\$, en réalisation)

- Échangeur Darche – Sherbrooke – Reconstruction et réaménagement (78,8 M\$, en réalisation)
- Échangeur de l'autoroute 640 et de la montée des Pionniers – Terrebonne – Réfection (50,3 M\$, en réalisation)

Transport collectif : nouveautés

- Gare Lucien-L'Allier d'exo, quais – Montréal – Reconstruction (69,1 M\$, en réalisation)
- Garages de la ST Saguenay (phases I et II) – Saguenay – Réfection, construction et agrandissement (en planification)

Autres infrastructures de transport : nouveautés

- Réseau ferroviaire de la Gaspésie entre Port-Daniel-Gascons et Gaspé – Réfection et reconstruction (517,6 M\$, en réalisation)
- Chemin de fer Québec Central entre Vallée-Jonction et Thedford Mines – Réfection et reconstruction (440,3 M\$, en réalisation)
- Pont d'étagement au-dessus de l'autoroute 40 – Kirkland – Construction (en planification)
- Infrastructures portuaires – Traverse Sorel-Tracy-Saint-Ignace-de-Loyola – Reconstruction (en planification)

Autres infrastructures : nouveautés

- Parc olympique, toiture du Stade – Montréal – Reconstruction (870 M\$, en réalisation)
- Complexe scientifique de l'Institut nordique du Québec – Québec – Construction (105,5 M\$, en réalisation)
- Route Billy-Diamond (phase II) – Nord-du-Québec – Réfection (358,6 M\$, en réalisation)
- Réseau de télécommunications par fibre optique – Nunavik – Construction (160,6 M\$, en réalisation)
- Aéroport de La Grande Rivière – Eeyou Ischtee Baie James – Réfection (en planification)

Rédaction : Équipe des Affaires publiques et
économiques de la FCCQ

Philippe Noël, Vice-président
Mathieu Lavigne, Directeur
Hubert Rioux, Conseiller

[Pour consulter le communiqué de presse de la
FCCQ sur le budget du 2024-2025](#)